Tribunes des groupes *d'opposition*

BIARRITZ NOUVELLE VAGUE
GUILLAUME BARUCQ

Dix ans au service des Biarrots

Le 30 mars 2024, cela fera exactement 10 ans que j'ai l'honneur d'être élu au conseil municipal de Biarritz.

Même si j'ai encore l'impression que c'était hier, beaucoup d'eau a coulé sous le pont du rocher de la Vierge depuis la première élection inespérée de 2014.

Décidé à se lancer sur un coup de tête deux mois avant le premier tour, notre collectif Biarritz Vague d'Avenir avait réalisé un score suffisant pour s'allier au second tour et réaliser cette incroyable remontada aux côtés des équipes de Michel Veunac et Guy Lafite.

Propulsé sans transition dans le grand bain, ce premier mandat en tant qu'adjoint au maire m'a permis de découvrir les rouages d'une mairie et les arcanes de la politique locale.

Ce fut une opportunité unique de porter des sujets comme le sport-santé, la piétonnisation du front de mer, la première plage sans tabac et différentes actions de préservation de l'environnement.

L'objectif n'a jamais été de faire de la politique politicienne (je n'ai jamais adhéré à aucun parti) mais de montrer que les nouvelles générations de citoyens ont leur place en politique locale et qu'on peut rassembler différentes sensibilités autour d'un projet municipal.

C'est fort de ces convictions que nous avons retenté notre chance en 2020 avec le groupe Biarritz Nouvelle Vague au premier tour, devenu au second Biarritz Nouvelle Vague Verte et Solidaire - Olatu Berria.

Cette campagne palpitante nous amena sur la deuxième marche du podium et nous pouvons rester fier du chemin parcouru et des idées portées.

En politique, chaque participation à une élection est une victoire. Car vous faites déjà beaucoup plus que ceux qui resteront toute leur vie à critiquer derrière un écran.

Rien de tel qu'un mandat dans l'opposition pour se remettre les idées en place et faire le tri dans sa liste d'amis dont beaucoup se détournent au soir d'une « défaite ».

Passer de la majorité à l'opposition permet aussi d'être plus constructif car on sait que rien n'est simple à réaliser et qu'il faut un minimum de cohésion pour faire avancer une ville.

Stop ou encore ? A cette question que beaucoup de Biarrots me posent pour 2026, je réponds que je me suis recentré sur ma vie familiale et mon métier de médecin. Je ne suis pas dans l'optique de rempiler pour l'instant mais quelle que soit ma décision finale, j'encouragerai la prochaine « vague » de candidats qui porteront le nouvel élan dont notre ville a besoin.

Guillaume Barucq

BIARRITZ ENSEMBLE
PATRICK DESTIZON

De la modification n°13 du PLU de Biarritz !

La modification n°13 du Plan Local d'Urbanisme de Biarritz sur laquelle j'interrogeai la maire lors du conseil municipal du 18 décembre pose quelques difficultés.

Ainsi l'obligation en zone UA de créer « une place de stationnement par tranche de 60 m² de surface de plancher avec un minimum d'une place par logement » pour toute opération d'aménagement » est supprimée dans l'hyper-centre pour toutes les opérations de moins de 600 m² de surface de plancher ou de 8 logements comme celle de créer une place de stationnement destinée aux visiteurs pour trois logements dans les groupes d'habitations.

Par ailleurs les règles de création spécifique d'aires de stationnement plus contraignantes des commerces et des bureaux ne s'appliqueront plus aux cliniques et aux résidences de tourisme.

Cet assouplissement des règles de création de places de stationnement qui va à contre courant de ce que font nos voisins présente deux inconvénients majeurs.

Tout d'abord cela va constituer un appel d'air pour les marchands de biens pour diviser les dernières grandes villas de notre ville.

Cette obligation de création de places de stationnement lors d'une division en appartements d'un bâti existant qui était rarement possible en centre ville du fait de la rareté du foncier disponible était le seul outil dont nous disposions pour empêcher la multiplication de petites surfaces plutôt destinées à de la résidence secondaire ou de la location de courte durée.

Cette obligation permettait aussi d'inciter à créer du logement social pour lequel les règles de création de stationnements sont moins contraignantes

D'autres incongruités apparaissent aussi dans ce document comme la stricte limitation à « des constructions liées à l'exploitation agricole » sur les anciennes serres Gelos ou l'autorisation de créer des logements en détruisant la villa Banuelos.

Enfin cette modification du PLU marque peu de volontarisme pour créer des logements, se contentant d'intégrer à postériori des permis déjà accordés et parfois affichés (137 avenue de la Marne) et réserve même la parcelle des jardins Grammont exclusivement à « des activités maraichères », là où l'ancienne majorité prévoyait un programme social, dans une ville qui va devoir payer dès cette année 2,1 millions d'euros de pénalités pour carence en logements sociaux (900 000 € de plus).

Une commission générale est convoquée le 26 février pour débattre de cette modification et nous espérons que des corrections seront acceptées par la majorité.

p.destizon@biarritz.fr

Patrick Destizon

EUSKAL HERRIAN VERT ET SOLIDAIRE TALDEA

LYSIANN BRAO, BRICE MORIN

Soyez responsables et cohérents sur le Projet Aguilera : 100 % de logements accessibles !

Biarritz a été déclarée en carence de logements sociaux (LS) en 2017 avec une majoration de 100 % des pénalités SRU, soit 1,2 M€ confirmé en 2023.

Une politique frileuse poursuivie par la majorité actuelle :

- Permis de Construire concernant un projet ne comportant que des LS (25) annulé par la ville ;

- Tentative de suppression des critères relatifs à la production de logements en PLAI ou PLUS lors de la révision n°12 du PLU, finalement rejetée suite à l'enquête publique ;

- Validation d'une modification concernant la majoration du volume constructible (hauteur) d'un permis de construire précédemment accordé sur le projet Portet, sans remise en cause ni alignement du taux de LS (40 %) sur le taux retenu par la révision n° 12 du PLU (70 %) ;

- Vente de 3 volumes d'un immeuble (ex-locaux de la police municipale) appartenant à la commune à prix bradé à une équipe de médecins ;

- Construction de 300 logements à Aguilera dont 60 % seulement sociaux sur des terrains appartenant à la ville.

Cette politique de l'eau tiède, qui n'a permis ni d'atteindre les objectifs du PLH ni encore moins ceux des plans triennaux de rattrapage, vient à nouveau d'être sanctionnée, puisque le préfet a décidé de porter la majoration à 250 % à partir de 2024, soit des pénalités de 2,1 M€/an.

Par ailleurs la dette de la Socomix, dont la ville possède 55,6 % des parts s'élevait à 59 M€ fin 2021, sans compter les montants qui pourraient résulter des dépenses de rénovation du spa estimées à 11,34 M€, lorsque la dette de la ville auprès de l'EPFL résultant des différentes préemptions est de 9,74 M€…

La majoration n'est-elle pas un signal fort du préfet pour dénoncer l'absence d'une véritable volonté politique pour réduire l'important retard accumulé par la ville dans le domaine du LS, et ainsi placer les élus et les citoyens Biarrots face à leurs responsabilités ?

Avec le projet alternatif Aguilera Berria, EHVS a proposé la construction de 300 logements accessibles (86 % de LS + 14 % à prix maitrisés) en périphérie du plateau sportif.

Sachant qu'entre temps les Services de l'État et le SCOT ont ouvert la porte à un relèvement du taux minimum de LS supérieur à 70 % et à la possibilité d'intégrer une part de logements libres à prix maitrisé, il est tant que la majorité en prenne conscience avant que le préfet n'alourdisse encore une majoration des pénalités pouvant atteindre un plafond légal de 500 % soit 4,2 M€/an !

Brice Morin

CONSEILLER INDÉPENDANT

La prudence pour seule ambition

La séance du Conseil municipal du 22 janvier 2024, consacrée à la présentation et au vote du budget, fut aussi l'occasion de passer en revue les très attendues attributions de subventions aux associations Biarrotes.

En préambule, l'exposé routinier des calamités budgétaires qui frappent notre Ville était censé préparer les esprits : contexte macro-économique qui ne va pas en s'améliorant, hausse des prix des fournitures et de l'énergie, brutalité de l'Etat jacobin qui augmente sans prévenir la pénalité pour insuffisance de création de logements sociaux, bonification du traitement des agents, etc.

Reposant sur une analyse peu réjouissante, le 4ème budget du mandat se veut toutefois rassurant, qualifié à la fois de prudent et d'ambitieux par ses concepteurs.

Ce magnifique oxymore est un moyen habile pour présenter un budget dont, une fois encore, on ne retrouve ni ligne claire ni cohérence d'ensemble.

Plus grave, il est révélateur du principe du deux poids-deux mesures, devenu habituel dans la gestion des affaires municipales.

Les économies drastiques de fonctionnement annoncées entraîneront des répercussions sur les subventions aux associations.

On déplore de nombreuses baisses, y compris dans des domaines où l'intervention de la Ville est pourtant cruciale et espérée : vie associative, action sociale, économie sociale et solidaire, manifestations liées à l'éducation etc.

Mais la prudence et le serrage de vis général qui l'accompagne ne s'imposeront pas à tout le monde avec la même sévérité.

On retrouve ainsi une subvention de plus de 356 000 € attribuée au festival international du film à Biarritz. On se souvient qu'à sa création pourtant, Nouvelles Vagues avait été présenté comme un modèle de sobriété, financé en grande partie par le privé et peu dépendant des subventions publiques.

On se demande à qui est destinée l'ambition, quand le soutien à un évènement porté par de grandes maisons du luxe se fait au détriment d'associations qui créent du lien social, et participent quotidiennement à la vie locale.

PS. Afin de réaliser des économies d'impression, la taille des caractères utilisés pour l'expression des conseillers municipaux d'opposition a été diminuée. Bonne nouvelle : si vous avez lu cet article jusqu'au bout c'est que vous avez une excellente vue.

s.carrere@biarritz.fr

Sébastien Carrère

CONSEILLER INDÉPENDANT

Triste jardin public

Le jardin public, en face de la gare du midi, n'a malheureusement de jardin que le nom.

J'ai connu ce jardin, avec de grands arbres centenaires, des arbustes et buissons nombreux et entretenus. Alors certes, les tempêtes sont passées par là et certains spécimens ont terminé au sol. Mais depuis, rien ! Je ne vois aucuns travaux d'embellissement de ce qui pourrait être de nouveau un lieu de rencontre des Biarrots, où il ferait bon flâner et se protéger du soleil en été. Les étés sont de plus en plus chauds et force est de constater qu'une grande partie des Biarrots, ne se rendent pas à la plage. A côtés de nos deux lacs, dont la qualité de l'eau est délaissée, le jardin public pourrait offrir une pause rafraichissante aux Biarrots. Je rêve d'un projet où nous penserions l'avenir, où nous planterions des arbres pour nous mais surtout pour les générations futures. Je rêve d'un jardin qui accueillerait les balades urbaines, où des rafraîchissements pourraient être proposés. Je rêve d'un théâtre de verdure dans la ville, où des représentations artistiques pourraient être données. Je rêve d'un jardin qui accueillerait les Biarrots de tous âges et les oiseaux de tout type ! Bref, rendre au jardin public sa fonction initiale !

Cette rénovation du jardin public, pourrait être le symbole d'une ambition pour la ville, celle d'être un exemple de vivre-ensemble, celle de diversifier les activités notamment touristiques tournées vers l'océan. Ce projet pourrait aussi porter l'ambition d'une ville consciente de l'importance de la nature qui en a fait sa renommée. Enfin ce projet pourrait porter l'ambition d'une ville attractive où nos aînés auraient leur place et s'y sentiraient bien.

Objectif et constructif, j'ai attendu 4 ans, pour voir émerger un projet de parking souterrain qui aurait pu justifier l'inaction des quatre dernières années. En vain, ni parking, ni jardin public, aucune ambition. Je ne peux que me résigner à voir ce jardin dépérir pendant deux années supplémentaires, mais je n'ai qu'un souhait pour ce site : qu'il retrouve de sa superbe.

Jean-Baptiste Dussaussois Larralde

CONSEILLER INDÉPENDANT

Biarritz, une réserve d'Indiens ?

Il est des moments suspendus dans l'actualité de notre pays qui nous montrent combien les Français sont attachés à leur Culture et leurs Traditions. Ce fut récemment le cas avec la grève des agriculteurs soutenue par 89% de la population, ou encore en 2023 lors de la Coupe du Monde de Rugby.

Dans une ville c'est la même chose. Nos rues, nos places, nos bâtiments racontent l'histoire de notre communauté, nos associations celle du lien social et des traditions transmises de génération en génération. Cette richesse culturelle est le ciment qui nous unit et nous donne un sentiment d'appartenance et de fierté.

Beaucoup de nouveaux Biarrots, et non « bobos » comme les appelle méprisamment la maire, se sont installés ici pour faire partie de cette communauté. Malheureusement, au fil de ces trois dernières années, l'authenticité et la culture sont mises à mal, transmuant une ville attachante en une réserve d'Indiens.

Les choix de la maire de licencier tant d'agents de la ville dès lors contraints de saisir les prud'hommes (qui leur a donné à tous gain de cause) et de les remplacer par des effectifs venus d'ailleurs, ne connaissant ni la ville, ni les Biarrots, ont imposé à la communauté des choix mécaniques, stéréotypés et sans vision. Ce fut le cas avec le BO où tout aura été fait par la maire pour le détruire, puisqu'après avoir renoncé à son projet de campagne elle a gravement compromis un nouveau départ de ce club centenaire et a ourdi la séparation de l'Amateur du Pro pour affaiblir ce dernier.

Rappelons ici :

- La vente de pans du patrimoine Biarrot pour une bouchée de pain, les Villas Sion et Fal, sacrifiant toute ambition culturelle ou espace muséal

- La disparition du Festival des Arts de la Rue

- La perte du successeur de Thierry Malandain, Martin Harriague, parti pour Avignon

- La perte des Étoiles de l'Opéra de Paris au profit d'Anglet

- La transformation progressive des Halles en Bodega géante

... Et j'en passe.

Gadgets urbains en tous genres brandis comme des hochets et relayés par une com' à outrance avec force tableaux Excel, ne doivent pas faire perdre de vue aux Biarrots, qui en payent doublement les frais, leurs racines.

Or l'engagement pour préserver et enrichir des racines culturelles incombe à un maire, mais à Biarritz il n'est pas seulement figé, il a reculé.

Les conseils municipaux sont devenus une tribune d'auto-communication et d'autosatisfaction où le micro est constamment coupé aux contradicteurs : bientôt Poutine passera pour démocrate ! Nous sommes les héritiers d'une identité : attention de ne pas nous retrouver demain tel un indien de réserve !

c.martineau@biarritz.fr

Corine Martineau

PRATIQUE | *Praktikoa*

MAIRIE DE BIARRITZ
biarritz.fr • 05 59 41 59 41
mairie@biarritz.fr
Ouverture des services municipaux du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Chaque premier samedi du mois, de 9h à 12h.

ALLO MME LE MAIRE
0 800 70 60 64
allomadamelemaire@biarritz.fr

ÉTAT-CIVIL
05 59 41 54 25

INFOS JEUNES BIARRITZ
31 bis, rue Pétricot
05 59 41 01 67

DESTINATION BIARRITZ
Square d'Ixelles
05 59 22 37 10

BILLETTERIE SPECTACLES
05 59 22 44 66

CCAS SERVICES SOCIAUX
Square d'Ixelles
05 59 01 61 00

MAISON DES ASSOCIATIONS
Rue Darrichon
05 59 41 39 90

MÉDIATHÈQUE
Rue Ambroise Paré
05 59 22 28 86

POLICE MUNICIPALE
Avenue Joseph Petit
05 59 47 10 57

SERVICE MUNICIPAL DU LOGEMENT
05 59 24 14 78

ALSH MOURISCOT
05 59 23 09 94

HALLES CENTRALES
Place Sobradiel
05 59 24 77 52

DÉCHETTERIE
Rue Borde d'André
05 59 85 82 24

COMMISSARIAT POLICE NATIONALE
Avenue Joseph Petit
05 59 01 22 22

TAXIS
1 avenue de Verdun
05 59 03 18 18

TXIK TXAK
Transports en commun
Rue Louis Barthou
05 59 24 26 53

COLLECTE DES ENCOMBRANTS
05 59 57 00 00

VIOLENCES CONJUGALES
Suis-je concerné(e) ?
→

POUR EN SAVOIR + FLASHEZ CE QR CODE